

Neuf Cegetel taille dans ses effectifs

Il fallait s'y attendre. Le mariage entre Neuf Telecom et Cegetel annoncé en mai dernier va provoquer la suppression de nombreux emplois. On en connaît aujourd'hui le nombre. La longue litanie des plans sociaux: HP France, Philips Mobile, Sony, IBM... continue donc de plus belle.

La confusion règne sur le chiffre exact du plan social. La direction de Neuf Cegetel a annoncé jeudi aux élus du CCE un projet de réorganisation prévoyant la suppression de **661 postes de travail, mais il n'y aura pas de licenciements secs**, affirme-t-elle. « *Il n'y a pas de licenciements. Nous sommes dans le cadre d'un plan de départs volontaires. Nous avons identifié 661 postes sur lesquels nous sommes amenés à faire appel à des départs volontaires* », a déclaré un porte-parole du groupe. Mais ces chiffres, qui portent sur 18% de l'effectif environ, sont différents de ceux présentés par la CFDT, qui évoquait à l'issue de comités d'entreprise un plan de suppression de **945 emplois, dont 721 par le biais de licenciements**. La CFDT a fustigé ce « projet d'entreprise » qui selon elle vise « *à court terme l'introduction en bourse* » du nouvel ensemble Neuf Cegetel. A l'annonce du mariage, les syndicats se doutaient des conséquences sociales, forcément importantes. Les mariés, tout deux déficitaires, sont en quête de rentabilité et les doublons de postes entre les deux groupes sont nombreux. La CFDT avait affirmé que le projet de fusion « *contient en germe la destruction de plusieurs centaines d'emplois* » et avait ajouté « *exiger l'ouverture immédiate de négociations* », dans un communiqué. « *La CFDT sera d'autant plus vigilante qu'elle constate une reprise des licenciements individuels chez Neuf Telecom* » avait affirmé le syndicat. « *Le nouvel ensemble s'est déjà fixé des objectifs de réduction des coûts: il s'agira d'économiser 160 millions d'euros par an en deux ans, dont 15% réalisés par des suppressions d'emplois qui pourraient se chiffrer entre 500 et 1.000* », avait également affirmé Sud. Neuf Cegetel, dont le chiffre d'affaires proforma 2004 est supérieur à 2,5 milliards d'euros avec un effectif total de 3.575 salariés, devrait être introduit en Bourse fin 2006-début 2007. **Un mariage de raison**

Face à un marché qui se consolide à grande vitesse, plus question de perdre du temps. Ce mariage, qui aura mis plus d'un an à se concrétiser, est avant tout de raison. Les deux opérateurs se battent sur le même terrain: téléphonie fixe et ADSL ; et sont pénalisés par la guerre des prix et une concurrence fragmentée. Cegetel et Neuf Telecom s'uniraient donc dans l'ADSL afin de venir titiller la deuxième place de

Free. Ce dernier compte plus d'un million d'abonnés à l'Internet rapide, tandis que Cegetel en possède plus de 300.000 et Neuf Telecom environ 540.000. Le nouvel ensemble sera encore loin derrière le leader France Télécom et ses 3 millions d'abonnés mais distancera définitivement ses concurrents: AOL, Telecom Italia, Club-Internet... **A l'horizon mi-2007, Neuf Cegetel table ainsi sur quatre millions de clients grand public dont deux millions de clients à l'Internet haut débit (ADSL).** Le mariage donnera le véritable coup d'envoi de la concentration. Selon les patrons des principaux FAI, il restera à terme environ trois à cinq acteurs contre environ 10 aujourd'hui. Telecom Italia s'est emparé de Tiscali France et progressivement, les plus faibles disparaissent: la Poste, Oreka... Par ailleurs, les coûts faramineux du développement technologique de l'activité ADSL, et le coût d'acquisition toujours plus élevé des abonnés, expliquent aussi cette volonté pragmatique. Sur le marché de la téléphonie professionnelle, le rapprochement répond également à une évidence. Neuf Telecom et Cegetel occupent les deuxième et troisième places derrière France Télécom. Déjà un rapprochement avait eu lieu début mars entre Neuf Telecom et SFR, la branche

téléphonie mobile du groupe SFR-Cegetel, par le biais d'un accord d'opérateur mobile virtuel (MVNO) à destination de la clientèle entreprise. L'objectif est de devenir numéro un du marché des entreprises avec 20% de part de marché.